

#123
OCT/NOV 2016



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr

DEMAIN

UN FILM DE
CYRIL DION ET MÉLANIE LAURENT

PROJECTION-DÉBAT

entrée libre - salle du Paradou

Vendredi 18 novembre à 20h30



• **ROUTE DÉPARTEMENTALE 838** : travaux de réfection début octobre

• **LE SUFFRAGE UNIVERSEL** : une longue conquête...

• **MARCHÉ GOURMAND & SALON ARTISANAL** : week-end des 5-6 novembre

4-7 Retour sur images8 Travaux10 Travaux sur la R.D. 83812-13 Agenda détachable15 La rénovation des plaques de cochers16 Partenariats culturels17 Bourse aux vêtements18-19 Le suffrage universel21 Infos municipales22 Mots croisésLES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
 Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
 Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
 Secrétariat de rédaction : **Laura BAUM**

Ont participé également à ce numéro : Élisabeth LE BOULANGER, Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Marc PRABONNAUD, Frédéric FABRE, Jean-Paul GRUFFEILLE, Chrystelle HISEL, Michel MARCHAND, Pierre PRUNET, Claude GUILLEMIN, Romain PARNEIX, Hélène POUZOLLIC, Emmanuelle JEANNENEY, Charles PLATEL, Thierry GRUNDMANN, Carole MEURISSE, et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°123
 Imprimé sur papier recyclé
 NORMES APPLIQUÉES
 ISO 14001
 Imprim'vert
 Print'environnement
 FSC
 PEFC France.



"DEMAIN" SERA CE QUE NOUS EN FERONS...

"Demain" est le titre d'un film-documentaire réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent. Ce film relate des expériences qui ont lieu un peu partout à travers le monde, et il a surtout le mérite de nous faire la démonstration que des solutions existent et que nous pouvons dès maintenant, modestement mais résolument, y prendre part.

Lors de son séminaire de rentrée, l'équipe municipale l'a visionné puis a lancé des pistes de réflexion et d'action.

Afin de les sensibiliser, les agents municipaux, quelle que soit leur fonction dans notre village, vont le (re) découvrir lors d'une projection organisée sur leur temps de travail.

Ce sera le tour des habitants **vendredi 18 novembre à 20h30 dans la salle du Paradou**. Vous y êtes cordialement invités pour une projection gratuite qui sera suivie d'une discussion visant à nous organiser localement en formant des groupes de travail.

J'en ai personnellement la conviction, la société de demain associera plus fortement les citoyens que nous sommes dans les projets collectifs qui nous assureront un meilleur futur.

Aujourd'hui, dès que les espaces de décision et de projet dépassent le cadre d'un village ou d'un quartier de ville, on constate en effet que la représentation

s'éloigne du citoyen et que, de bas en haut, nous nous trouvons étouffés par un système économique qui a pris le dessus sur la politique, donc sur l'intérêt général.

Tout semble donc à reconstruire de bas en haut, et il n'est pas nécessaire d'attendre que la société passe par des périodes plus ou moins critiques ou tumultueuses, avant de s'organiser pour le renouveau et la recherche de l'intérêt général.

Nous pouvons dès maintenant mener localement des actions, et cette liberté que nous avons, il faut la prendre !

Face à la verticalité des institutions, faisons prévaloir l'horizontalité de nos initiatives !

Il faudra ainsi échanger avec d'autres villages sur les expériences réussies, les leurs et les nôtres.

C'est cette parole que je porterai au **congrès des maires ruraux** en octobre. Fort de 10 000 villages dont les élus sont plus préoccupés par les réalités de terrain que par le - triste - jeu politique national, ce réseau doit être animé par une envie commune d'initier de nouvelles démarches qui relocalisent l'emploi, relient les citoyens et nous placent sur le chemin d'un avenir durable et partagé.

Yvan LUBRANESKI
 Maire des Molières





1er septembre : Rentrée des classes

Les enfants du Groupe scolaire Anne Frank ont repris le chemin de l'école, pour découvrir leur nouvelle classe et maîtresse et bien sûr retrouver copains et copines !

3 septembre : Séminaire municipal et signature avec le Parc Naturel

Depuis son élection en mars 2014, l'équipe municipale se retrouve début septembre pour une journée de travail. Cette année le séminaire a eu lieu au Moulin d'Ors, à Châteaufort, mis à disposition par le Parc Naturel Régional.

L'équipe municipale a entamé une réflexion sur 5 grands thèmes (l'agriculture et l'alimentation, l'énergie, l'économie circulaire, l'éducation, et la démocratie), à l'issue de la projection du **film-documentaire « Demain »** réalisé par Cyril DION et Mélanie LAURENT. Ce film présente des initiatives concrètes et positives menées dans le monde et qui permettent d'apporter des solutions aux défis environnementaux et/ou sociaux.

Une projection publique de ce film sera organisée le **vendredi 18 novembre**, afin d'engager la commune et les habitants dans des groupes de travail qui permettront de déboucher sur des actions concrètes.

Le séminaire s'est clôturé par la **signature officielle de la convention de commune associée au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse** (photo de droite : Guy Poupart, maire de Bonnelles et Vice-président du Parc Naturel et Yvan Lubraneski, maire des Molières).



3 septembre : Projection Cinéma en plein air du film Pixels

Le film sélectionné par les enfants de l'école élémentaire sur proposition du Conseil Municipal des Enfants a remporté un franc succès sous une belle nuit étoilée.

La buvette de la Caisse des Écoles a permis aussi quelques recettes qui profiteront à nos enfants.

Une première réussie... Alors, on recommencera ?



4 septembre : Forum des Associations

Les Moliérois furent nombreux à ce rendez-vous annuel pour découvrir les différentes activités proposées dans notre village et s'y inscrire pour la saison 2016-2017.





8 septembre : Journée à Étretat organisée par le CCAS.

Une clameur : Arsène Lupin est de retour ! Il habite "l'aiguille creuse" et vient chuchoter aux oreilles des visiteurs du Clos Lupin, l'ancienne demeure de son illustre créateur. Alors nous étions nombreux dans le car ce matin-là à espérer marcher sur les traces du gentleman cambrioleur et pourquoi pas apercevoir son ombre chapeauté et gantée. Première étape de notre enquête, la propriété de Maurice Leblanc.



Souvenirs, confidences, images, témoignages de l'intimité de l'auteur et de son illustre personnage avec une belle surprise, celle d'entendre la voix de Georges Descrières qui nous accompagne tout au long d'un parcours audio-guidé. Jeux d'ombre et de lumière, mise en scène feutrée, atmosphère de mystère, tout évoque le célèbre voleur... mais point d'Arsène !

Un petit train nous mène ensuite vers les falaises, renaît alors l'espoir de croiser l'élégant escroc. Au loin, la belle et grandiose "aiguille creuse", en contrebas la plage aux galets grisâtres. La mer aux mille reflets bleutés s'agite, le vent impétueux nous fouette, nous bouscule, le panorama est exceptionnel, il est tout près de nous, les éléments l'ont reconnu ... mais toujours pas d'Arsène !

Viens l'heure de la pause. Les appétits sont aiguisés par la promesse d'un délicieux repas, d'un bon verre de vin. On trinque, on rit, on blague... Arsène s'éloigne ! L'après-midi est consacré à une visite éducative et gourmande, dans un cadre lui aussi exceptionnel face à la mer : un élevage de chèvres. Vie des animaux, techniques d'élevage et d'alimentation, dégustation de créations insolites de chocolats et de glaces au lait de chèvre bien sûr, une belle découverte artisanale et gustative unanimement appréciée... Arsène est déjà loin !

Certes l'énigme reste entière et l'éclipse d'Arsène continuera longtemps encore à alimenter nos fantasmes, mais une chose est sûre nous avons passé une très agréable journée sous le soleil de l'amitié. Un temps superbe, un chauffeur attentionné, un rythme où chacun a trouvé sa place, voilà l'image sans retouche de cette journée d'évasion à Étretat. À très vite pour de nouvelles aventures !

Élisabeth Le Boulanger



21 septembre : Conférence-débat-dédicace avec Vincent Sizaire, magistrat et auteur

Vincent Sizaire a présenté son ouvrage "**Sortir de l'imposture sécuritaire**" et fait entendre une conception républicaine de la sécurité : la sûreté, directement inspirée de la philosophie des Lumières.
 ➔ Le livre est disponible à la librairie Interlignes, à Limours, partenaire de cette rencontre.



23 septembre : "Apéro des filles" aux ateliers des Fonds d'Armenon

Rendez-vous informel mais convivial et régulier, cet "apéro des filles" des Molières fut l'occasion d'admirer le nouvel accrochage d'œuvres et d'échanger longtemps avec les artistes, autour d'une table généreusement alimentée par chacun(e) sur fond musical.

Merci à nos amis artistes des Fonds d'Armenon de nous avoir accueillies si chaleureusement comme toujours.

Mention spéciale à Jeff de Bures pour la jolie table peinte en notre honneur.



Amanda Mora, Ariane Tranchard & Caroline Mattern

 République Française	Élection du Conseil Municipal des Enfants des Molières
	Tampon de la mairie
Carte d'électeur	Nom : Prénom : Classe de :
 MOLIÈRES	Signature

26 septembre : Conseil Municipal des Enfants Lancement du renouvellement 2016-2017

Le Maire est passé dans les classes... que faut-il retenir ?
 - Les CM2 qui étaient en CM1 l'an dernier restent élus.
 - **Les nouveaux petits élus le seront parmi les CM1** de cette année scolaire, il faut **8** nouveaux élu-e-s pour compléter cette instance.
 - Ils seront en campagne dès le 3 octobre, pour convaincre les électeurs de CM1 et CM2. Le **vote** a lieu le **8 octobre** à 15h.

Nouveau radar

En attendant d'autres initiatives à venir pour limiter la vitesse **sur la rue de Cernay**, un nouveau **radar pédagogique** a été installé.



..... Soin des espaces verts

La commune possède **beaucoup de haies** en bordure des rues, cela fait partie de la qualité de notre cadre de vie mais nous demande beaucoup de travail en entretien malgré nos moyens modestes.

La repousse a été très forte continuellement depuis les pluies de juin.



Un Centre Équestre ouvert et innovant

- Cavaliers de tout âge et tout niveaux : pratique classique de l'**équitation** : dressage, saut d'obstacles, cross.
- Nouveau : **activités complémentaires** et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...
- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements** (mariages, anniversaires, tournages de films...)

+ d'infos : contact@equitation-molieres.com

Mr FERREIRA à votre service
Pour tous travaux Jardinage & Bricolage
01 60 12 93 89 – 06 03 22 97 82
(possibilité paiement cheque emploi service)



RLE
ELECTRICITE GENERALE
4, Rue de la Janvierie
91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

TAXIS

Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

Entreprise Générale du Batiment

M. St GAGAROV

9, rue de Cernay Tél. : 06 98 57 66 44
91470 Les Molières Mail : gagarov.stoyan@yahoo.com

Boucherie Charcuterie **CHEVRY II**

1^{er} Prix Boucherie Papilles d'Or 2014

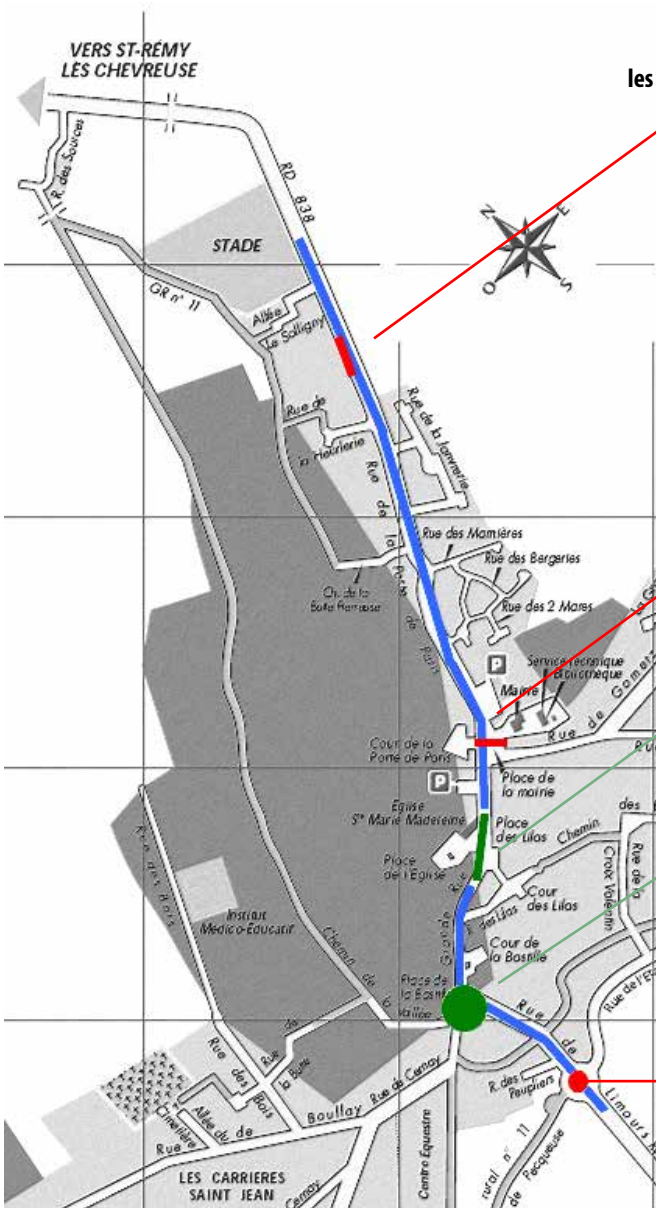
Boucherie CHEVRY II
Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf
91190 Gif s/r Yvette
Tél. 01 60 12 23 36
www.boucherie-eglise-marcoussis.com

Le service de voirie départementale va procéder, dans le cadre d'un chantier de nuit, semaine du 3 octobre, à la réfection de la chaussée sur la D838 dans notre village : **rue de Limours, Grande rue et rue de la Porte de Paris.**

À cette occasion, la commune s'est mobilisée pour traiter quelques problèmes le long de ce tracé (en bleu sur la carte).

Les travaux des services départementaux auront lieu entre 20h et 6h pendant la nuit. Merci de votre compréhension et patience.
Merci aux riverains de prendre leurs dispositions



Meilleur profilage de la voie, nouvelles bordures de trottoir et grille d'évacuation pour **prévenir les ruissellements d'eau de pluie** vers les habitations

Nouveau **passage piéton**
Place de la Mairie

Préservation des aménagements de **sécurité** et des traverses **pavés**

Le **carrefour de la Bastille** fait encore l'objet d'études et de concertation, un aménagement devrait être réalisé en **2017**

Arrachés en permanence par les camions et véhicules agricoles, les **petits pavés** autour du **rond-point** seront **remplacés par un revêtement stable***.

*aux frais du Département de l'Essonne

HUGO L.B.S.
LOCATION BENNES
GRAVATS ÉBAGAILLES ENCOMBRANTS
LOCATION PELLE
AVEC CHAUFFEUR
Assainissement
Terrassement
DEVIS GRATUIT
M. HUGO
Tél./Fax 01 60 12 90 49
Port. 06 75 37 34 57
Email : hugo-philippe@orange.fr

SAS CUSTODIO
Maçonnerie Générale - Tous corps d'Etats - Ravalement Projeté
Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Ravalement Projeté
6, rue de Boullay
91470 Les Molières
www.sascustodio.com
Tél./Fax: 01 60 12 57 46
Port : 06 84 44 77 69

A VOTRE SERVICE
L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VOTRE PROPRIÉTÉ
• Elagages
• Revêtements murs et sols
• Electricité
• Plomberie
• Couverture-Démoussage
• Serrurerie
• Peinture
Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Canoy 91470 LES MOLIERES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avotre-service@wanadoo.fr
N° Siret 409 541 719 00017

VEIGA RENOV
Maçonnerie générale
Salle de bain clés en main
06.07.96.38.14
01.60.12.61.46
Jose.veiga.manuel@orange.fr
91470 Les Molières

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY
Ensemble, réalisons vos projets
Aménagements urbains, Equipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Equipements industriels & logistiques
TRAVAUX PUBLICS DE SOISY 35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
www.tpssoisy.fr - Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 - Email : tpssoisy@wanadoo.fr

POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE EAU
Rendez-vous sur : www.lyonnaise-des-eaux.fr
Eau dans ma commune
suez

WEEK-ENDS DES 1-2 & 8-9 OCTOBRE

Hélium Parcours d'artistes 2016

salle d'expositions de l'espace culturel & associatif

GOMES, peintre | Isabelle FAUVE-PIOT, sculpteur | Charles-Édouard PLATEL, musicien



JEUDI 6 OCTOBRE - 14H

Ateliers de prévention routière pour nos aînés

organisé par le CCAS

Projection, simulateurs en ateliers...

Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste Target

Plus d'infos auprès de Mme HISEL en mairie

VENDREDI 14 OCTOBRE - 19H30

Soirée Corse avec le groupe musical "Stonde di piace"

Salle du Paradou

> Voir bulletin municipal n°122 - sept. 2016

> Réservation obligatoire en mairie, places limitées



SAMEDI 15 OCTOBRE - 14H30, 16H30 & 20H30

Fête de la science : 3 rendez-vous dans la journée !

Espace Culture & Associatif

Chercheurs et professionnels invitent petits et grands à développer leur culture scientifique et leur curiosité.

> 14h30 : « Les couleurs de la chimie » Ateliers de chimie amusante pour les enfants de 8 à 12 ans, groupe de 6 enfants maximum.

« Chimie et énergies renouvelables » Démonstrations et discussion autour de la filière hydrogène. Adultes

> 16h30 : Découvrez la programmation créative avec Scratch, un outil accessible à tous et toutes pour comprendre le code et libérer vos créations : mettez en scène vos propres histoires et apprenez à coder des petits jeux vidéo. Ouvert à tous et toutes à partir de 8 ans.

> 20h30 : « Lasers extrêmes » En un peu plus de 50 ans, les lasers ont quitté le laboratoire pour envahir notre vie courante. Ceux qui sont encore développés et utilisés aujourd'hui dans le monde de la recherche ont des propriétés fantastiques.

Avec SÉVERINE MARTRANCHARD, PASCAL PARNEIX, FRANCIS LALANNE, PASCAL MONOT

> voir aussi en dernière page de ce numéro



WEEK-END DES 5 & 6 NOVEMBRE

Marché Gourmand et Salon Artisanal

organisé par et au profit de la Caisse des Écoles

➔ Salle du Paradou

Samedi 5 novembre : 13h-19h

Dimanche 6 novembre : 10h-18h

➔ Le rendez-vous annuel qui allie l'utile à l'agréable, avec des vins, des produits régionaux, artisanaux, et des idées cadeaux. La Caisse des Écoles organise et recueille les bénéfices de cette manifestation.



VENDREDI 11 NOVEMBRE - 16H30

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

Monument aux Morts - Cimetière communal

avec les enfants de l'école et du Conseil Municipal des Enfants

VENDREDI 18 NOVEMBRE - 20H30

Projection du film-documentaire "DEMAIN"

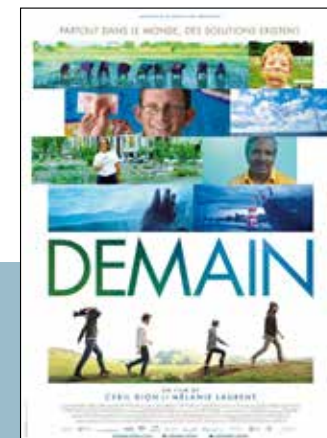
suivi d'une discussion autour des actions à mener dans le village

➔ Salle du Paradou - Entrée libre

À l'intention des habitants des Molières. À partir de 12 ans.

> Le film a été diffusé à l'ensemble des élus de la commune, puis aux agents municipaux, quelle que soit leur fonction.

La commune souhaite rassembler citoyens volontaires et partenaires dans des projets durables autour de l'alimentation et de l'agriculture locale, mais aussi des énergies renouvelables.



DIMANCHE 20 NOVEMBRE - 17H

Concert : ISSIBA Folk Trad World - Jazz Fusion

Église Sainte Marie-Madeleine des Molières

organisé par les Amis de l'église

avec le soutien de la commune des Molières et de la C.C.P.L.

Entrée libre, passage du chapeau

VENDREDI 25 NOVEMBRE - 20H - organisé par le C.C.A.S. et la Caisse des Écoles

Soirée QUIZZ' MUSICAL

➔ Salle du Paradou - Entrée libre

Venez passer une soirée avec des musiciens en live

et tester vos connaissances dans la bonne humeur !



Votre publicité ici

☞ contacter Laura
en mairie au 01 60 12 07 99
contact@lesmolières.fr

K-deau Fleurs



Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^o SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

A.DUBOIS PLOMBERIE
ARTISAN PLOMBIER

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - DEPANNAGE

Tél : 09.53.94.01.30
Port : 06.61.05.73.65

12, rue de Gometz
91470 LES MOLIÈRES

plomb.adubois@gmail.com



comRéa
COMBES

www.comrea.net contact@comrea.net
Vos solutions de communication

réalisation rapide de sites web,
brochures, flyers, affiches

CAVOK COMMUNICATION



EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION™

production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel

Contact : Laurent PERSIN + 33 6 37 08 97 98
Mail : laurent@cavok-production.com

TPC
TRAVIUX PUBLICS DE L'ESSONNE

Assainissement
Aménagement Urbain

20, route d'Orléans 91210 Marchéry - Tél : 01 67 81 30 44 - Fax : 01 67 80 71 21 - mail : tpe@tpcessonne.fr

electronic eye

VISITES VIRTUELLES A 360°
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17

contact@electronic-eye.com
www.electronic-eye.com
www.consulting.electronic-eye.com

D.V. PORTAILS

Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME



M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

06 64 52 48 28

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cernay - 91470 Les Molières
e-mail: dvportails@voila.fr

M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIÈRES
TEL. 01.60.12.31.73

• RESTAURATION DES PLAQUES DE COCHER



Plaque rue de Cernay ↗

Nicolas Jamois est un passionné qui a déjà rénové méticuleusement des dizaines de plaques de cocher en France.

Il est venu aux Molières le 18 septembre pour décrocher et procéder à la rénovation des plaques situées rue de Cernay et Place de la Mairie.

Les plaques de cocher furent créées en 1835 et installées jusqu'à la Première Guerre Mondiale. Suivant une loi du XIXe siècle en France, ces plaques devaient être installées aux carrefours et en hauteur, afin que les cochers puissent se diriger.

C'est un véritable élément de notre patrimoine, trop souvent laissé à l'abandon. Aussi, dans le cadre de la valorisation du patrimoine local, la commune a immédiatement saisi au vol sa proposition : pour réaliser cette restauration, il ne demande qu'à être indemnisé pour les fournitures et le déplacement.

Les plaques moliéroises devraient nous revenir avant la fin décembre.

Plus d'infos : www.plaquedecocher.fr



Plaque place de la Mairie ↘



Plaques après nettoyage haute pression



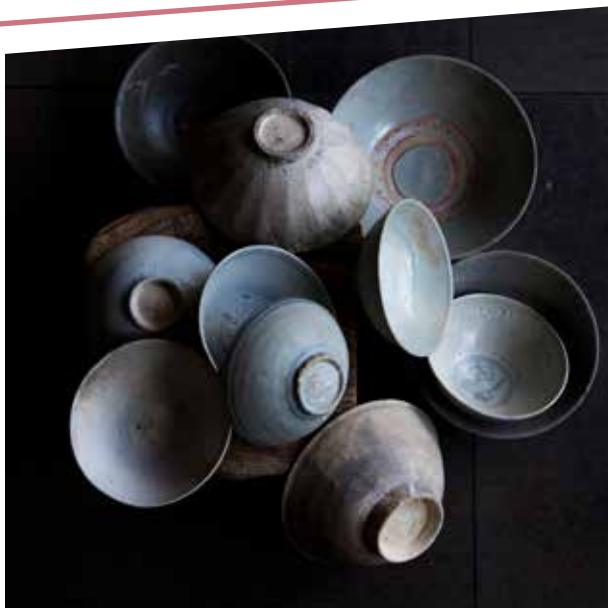
Plaque après décapage ↘



■ **Le dimanche 9 & lundi 10 octobre,
Atmosphère d'Ailleurs fête ses 20 ans
au Domaine de Quincampoix aux Molières.**

À cette occasion, vous est présentée une immense exposition d'Antiquités du Monde avec pour la première fois : un trésor englouti remonté d'une Jonque Chinoise coulée au large de Bornéo au 17ème siècle, des porcelaines qui ont passé plus de 350 ans au fond de la mer...

Dimanche à 19h : apéro-concert, avec «After in Paris» groupe Jazz world, 5 musiciens, et des projections vidéo en fond de scène. Le concert est gratuit et ouvert à tous, grands et petits Moliérois sont bienvenus !



■ **« Celui qui tombe » :**
dimanche 4 décembre à 16h
Théâtre de St Quentin en Yvelines,
scène nationale.

Dans le cadre de son partenariat avec le théâtre de Saint-Quentin en Yvelines, la commune des Molières vous propose une réservation collective pour quelques spectacles majeurs de la saison 2016-2017

L'acrobate, jongleur et chorégraphe Yoann Bourgeois poursuit sa quête de l'équilibre parfait dans un ballet céleste époustoufflant. Une partition de haute voltige qui nous laisse comme suspendus au-dessus du vide. Frissons garantis !
Entre terre et ciel, six personnages évoluent sur un carré de bois massif suspendu à quatre câbles. Ce plancher flottant, totalement imprévisible, n'a de cesse de pivoter sur lui-même à vive allure, de s'agiter, de tenter de provoquer la chute, s'amusant des lois de la physique : force centrifuge, apesanteur et suspension.

À découvrir en famille !

Tarif unique 10 €, règlement pour le **21 octobre** en mairie des Molières.



La réussite de cette bourse aux vêtements dans la petite ferme de Janvry, depuis 21 ans, est due aux plus de 150 bénévoles de l'association "les petits boutons" qui l'organisent et l'animent, à la qualité des articles et à une procédure de dépôt et de vente entièrement informatisée. Des scanners lisent les "QR codes" des étiquettes pour établir les factures et faciliter la procédure de gestion, réduisant considérablement l'attente en caisse.

La bourse est ouverte à tous, son but social est d'aider les familles et permettre la réalisation de projets de l'association. Les articles proposés à la vente doivent être impeccables et les prix très intéressants. Ce n'est ni un vide-grenier, ni un dépôt-vente.

L'association organise 2 bourses par an : été et hiver, proposant 9000 articles de qualité. Ne manquez pas la prochaine édition :

SAMEDI 15 OCTOBRE DE 9H À 16H

Petite Ferme de Janvry

Buvette crêpes et sandwiches

Renseignements et dépôts : lespetitsboutons.fr

Contact : lespetitsboutons@orange.fr





Si aujourd'hui, les citoyens peuvent voter et se faire élire librement, ce droit n'a pas toujours fait l'unanimité et il fut l'objet de longues luttes remontant à la Révolution.

Conformément à l'article 3 de la Constitution, tous les Français majeurs, jouissant de leurs droits civils et politiques ont le droit de voter sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou de convictions politiques.

Ce droit s'applique dans la commune où ils sont inscrits (l'inscription sur les listes électorales est obligatoire) et leur permet de participer à tous les scrutins nationaux et européens à l'exception de l'élection des sénateurs (ils sont élus par un collège spécial de grands électeurs qui, conformément aux dispositions de l'article L318 du Code électoral, ont l'obligation de participer au scrutin sous peine d'amende de 100 €).

Par ailleurs, comme le prévoit le droit communautaire, les ressortissants de l'U.E peuvent voter en France aux élections européennes et municipales.

La Révolution française avait émis l'idée d'ouvrir à l'ensemble des citoyens un accès, par le vote de représentants légitimes, au fonctionnement des institutions.

C'est la Constitution de 1791 qui instaure le droit de vote mais le suffrage est **centenaire et indirect** : seuls les hommes de plus de 25 ans, payant un impôt direct (le cens) égal à 3 journées de travail, ont le droit de voter, ce sont les « citoyens actifs ». Les autres, les « citoyens passifs » ne peuvent pas participer aux élections. Le suffrage est aussi indirect car les « citoyens actifs » élisent des électeurs de second degré, disposant de revenus plus élevés, qui à leur tour élisent les députés à l'Assemblée nationale législative.

En 1792, pour élire la Convention, est établi le **suffrage universel masculin**, suffrage limité avec une participation de 12% du corps électoral (période troublée de la Terreur).

Mais en 1795, le Directoire rétablit le **suffrage centenaire indirect**. Puis la Constitution de l'an VIII qui met en place le régime du Consulat institue le **suffrage universel masculin**, système démocratique factice car les citoyens âgés au moins de 21 ans, n'élisent pas de représentants mais se bornent à approuver des listes de notabilités dites « listes de confiance ».

Après la chute de Napoléon en 1815, la Restauration abolit le suffrage universel et rétablit le **suffrage centenaire**.

Il faudra attendre 1848 et les événements révolutionnaires (la chute de la Monarchie et la naissance de la République) pour que le **suffrage universel masculin** soit adopté par le décret de mars 1848. C'est un bouleversement majeur, tous les Français de 21 ans jouissant de leurs droits civils et politiques sont électeurs.

Le droit d'être élu est accordé à tous les électeurs de plus de 25 ans, le vote devient secret.

Les femmes en sont toujours exclues et c'est une ordonnance du 21 avril 1944 qui donne aux femmes de plus de 21 ans le droit de vote et rend ainsi le droit de **suffrage réellement universel** (cf *article du bulletin municipal n°112 « le droit de vote des femmes »*).

Les femmes votent pour la première fois aux élections municipales d'avril-mai 1945.

En 1945, les militaires des trois armées obtiennent également le droit de voter dans les mêmes conditions que les autres citoyens. Ils peuvent être éligibles sous certaines conditions.

Après la guerre, d'autres réformes concernant le droit de vote voient le jour :

- Durant la décennie 1946-1956 : le droit de vote est étendu à tous les Français d'outre-mer, par la loi de mai 1946 qui proclame « citoyens » tous les ressortissants de l'Empire colonial. Mais le droit de vote

demeure inégalitaire avec le système du « double collège » où les populations autochtones sont peu représentées. C'est la loi de juin 1956 (dite loi cadre G. Defferre) qui institue le suffrage universel et le collège unique dans les territoires d'outre-mer.

- En 1962, c'est l'instauration du suffrage universel direct lors de l'élection du Président de la République.

- En 1974, le Président V. Giscard D'Estaing abaisse l'âge d'obtention du droit de vote à 18 ans au lieu de 21 ans.

- En 1992 : le traité de Maastricht crée la « citoyenneté européenne ». Ainsi, dans chaque pays de l'U.E, un citoyen peut, lors des élections municipales et européennes, voter et se présenter dans l'État membre où il réside.

- De nos jours, le droit de vote est réglementé et encadré afin d'assurer le bon fonctionnement des institutions mais plusieurs débats continuent d'alimenter ce droit de vote (droit de vote des étrangers non-communautaires pour les municipales, question du droit de vote à 16 ans, abstention des jeunes, vote obligatoire, etc...).

Tous ces droits sont d'actualité et ils nous indiquent que les conditions et la pratique du vote n'ont pas fini d'évoluer...

Les populations sont informées en temps réel avec notamment l'avènement des réseaux sociaux et d'internet.

On sent aujourd'hui que nos démocraties souffrent d'un éloignement entre citoyens et élus, dès que l'on se situe à un niveau supérieur à la commune.

C'est pourquoi beaucoup posent la question d'une nouvelle organisation démocratique qui, au-delà de la convocation au vote et l'exercice de ce droit fondamental, on invente pour le citoyen de nouveaux outils de régulation démocratique (évaluation des politiques publiques par des citoyens tirés au sort, droit de révocation, nouveaux processus systématiques de concertation, etc...).

À suivre !

une certaine idée du voyage

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

Retrouvez-nous sur www.unecertaineideeduvoyage.com

01 60 10 08 40

4 rue de la Croix Valentin - Les Molières

- Bhoutan
- Birmanie
- Bésil
- Inde
- Namibie
- Tanzanie
- Thaïlande

Millésime Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr
contact@lesmolièresimmobilier.fr

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi
7h30-15h et 18h-20h

Restauration le midi

Le Samedi de 9h à 15h
Fermé le Dimanche et le Lundi

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles
& terrasse d'été
Repas d'affaires,
baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir

POMPES FUNÈBRES CANO

CHAMBRE FUNÉRAIRE
Transfert avant/après mise en bière
Permanence 7j/7 - 24h/24

POMPES FUNÈBRES
Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -
Crémation - Démarches administratives - Prévoyance

MARBRERIE
Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)
Travaux de marbrerie - Gravure

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
ludoviccano@yahoo.fr
Habilitation préfectorale : 12.91.141

LA FERME D'ARMENON

Chambres d'Hôtes de Charme

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

BOULANGERIE PÂTISSERIE DES MOLIÈRES

du mardi
au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37

laboulangeriesdesmolières@gmx.fr

ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE
épicerie fine

11 Grande rue
91470 Les Molières
Tél. : 09 81 78 13 99

Produits locaux et artisanaux

Fruits & légumes
Fromage à la coupe
Produits laitiers
Viande
Vente au détail

• INFOS MUNICIPALES

➔ Voulez-vous être agent recenseur ?

L'INSEE va procéder à un **recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017**.

La commune est chargée pour cette période de recruter des agents recenseurs et de les rémunérer.

L'INSEE se charge de leur faire suivre au préalable une petite formation.

Si vous êtes particulièrement disponible pendant cette période, à l'aise avec le public, sérieux(se) et méticuleux(se), et surtout volontaire, merci de vous faire connaître en mairie auprès de Mme HISEL.

➔ Comités Consultatifs

- **Comité des Fêtes, de l'Animation et de la Culture : 5 octobre** 20h30, salle polyvalente de l'Espace Culturel,
- **Conseil Municipal des Enfants (installation) : 12 octobre** 18h, salle du Conseil en Mairie,
- **Comité "Communes Citoyennes" : 25 octobre** 20h30, salle d'exposition de l'Espace Culturel,
- **Comité Cadre de Vie : 9 novembre** 20h30, salle polyvalente de l'Espace Culturel.



Conseil municipal du 26 septembre 2016

• CONVENTION RELATIVE À L'USAGE PUBLIC D'UN MUR D'ENCEINTE D'UNE PARCELLE PRIVÉE

La commission "cadre de vie" du Conseil Municipal des Enfants avait repéré un mur de clôture en béton, le long du chemin des écoliers, et souhaitaient y expérimenter le principe d'un "mur d'expression libre". Ce sera chose possible après cette convention liant la commune aux propriétaires du mur.

Adoptée à l'unanimité

• CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1ÈRE CLASSE

La réussite à ce concours par l'un de nos agents nous permet de créer ce poste et de supprimer par la suite celui qu'elle occupe.

Adoptée à l'unanimité

• CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF : COMITÉ LOCAL « COMMUNES CITOYENNES »

Les comités consultatifs doivent en principe ne traiter que des sujets locaux, mais, considérant que les décisions et le fonctionnement de l'État impactent directement la situation des communes, que ce dernier se désengage financièrement, les communes sont par conséquent en droit de se mêler des affaires de l'État et de participer aux débats citoyens le concernant.

Il a donc été proposé de créer un comité local « communes citoyennes » dont l'objet est d'ouvrir un espace démocratique de réflexion et de propositions des citoyens sur les questions nationales.

Adoptée à l'unanimité

• CONVENTION ENTRE LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION (CIG) DE LA GRANDE COURONNE ET LA COMMUNE DES MOLIÈRES RELATIVE A LA RÉMUNÉRATION DES MÉDECINS AGRÉÉS DU COMITÉ MÉDICAL ET DE LA COMMISSION DE RÉFORME

Ces prestations deviennent payantes et la commune doit conventionner avec le CIG, alors que l'État assurait par le passé cette mission. Encore un poids supplémentaire pour les communes.

Adoptée à la majorité. Abstention : M. Karl-Heinz GATTERER

• DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE AU TITRE DES CONTRATS CULTURELS DES TERRITOIRES

Sylvie TRÉHIN et Frédérique PROUST ont élaboré une programmation d'actions culturelles variées : spectacles, expositions, conférences et animations au profit du plus grand nombre, dans la continuité de ce qui est initié depuis deux ans. Le Département peut contribuer financièrement jusqu'à 40% du total des actions.

Adoptée à l'unanimité

• RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS – ANNÉE 2015

Comme il est d'usage, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport. Il a rappelé qu'il était aussi à la disposition de l'ensemble des habitants de la Communauté.

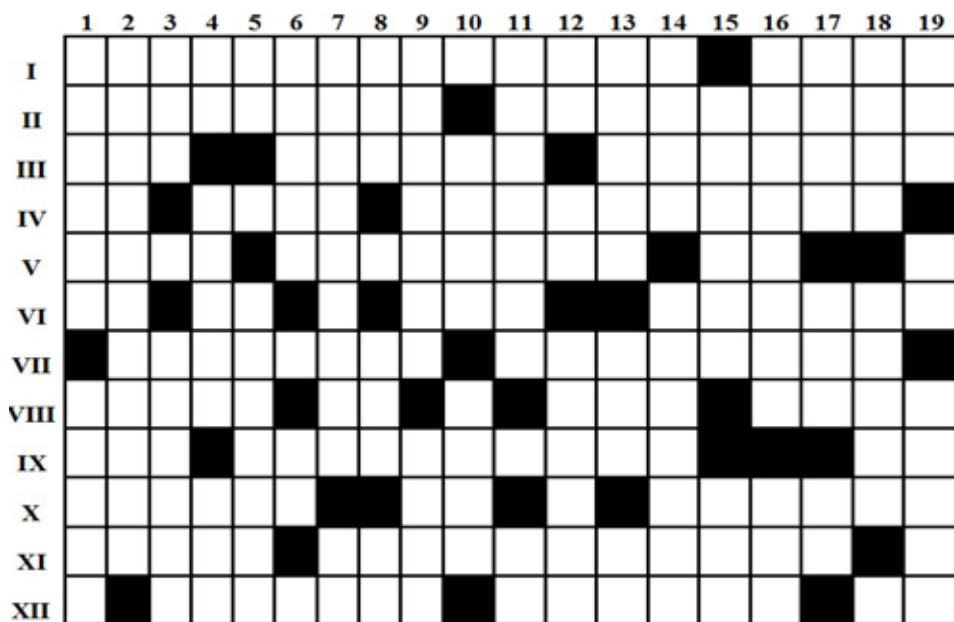
*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles en intégralité sur lesmolières.fr ou en **mairie**.

HORIZONTALEMENT :

- I. Autorisation de tuer (3 mots) – Résidu pétrolier
 II. Il travaille pour ce bulletin – Chauffeur
 III. Préposition – Rassemble – Religion pratiquée en Chine
 IV. Fin d'infinifitif – Eplucha – n°28
 V. N'est pas d'hier – Souplesses – Morceau de stuc
 VI. Pour l'Europe – Initiales pour religieux – Chaîne télévisée – Foules
 VII. Métissée – Chétives
 VIII. Éclater – Fin de vie – Monarque – Sous-vêtement
 IX. Dans la banane – Taux de participation à la « votation citoyenne » pour le PNR! – Possessif
 X. Rituel non respecté – Vachement connue – Célébrées
 XI. Mis de côté – Douleurs physiques
 XII. Il a soigné Napoléon III – Col alpin – Pronom

VERTICALEMENT :

1. Instrument très utilisé pour enfumer les citoyens – Misé
 2. Signatures
 3. Parti du Président Chirac – Membre du centre équestre ?
 4. Monsieur – Erreur drôle dans une copie scolaire – De bas en haut : choisi
 5. Romains – Il manque d'objectivité
 6. Famille nombreuse – Note
 7. Partition préférée du joueur du 1 vertical – Conjonction
 8. Dupée – Créée la tête en bas – Saint normand
 9. Elle n'a aucune pitié – Plat à gratin
 10. Mal cuit – Gaz d'éclairage
 11. Prévenue – Démonstratif
 12. Sur la rose des vents – Double voyelle – Celles des confiseurs sont respectées
 13. Belle vue – Cœur de sioux – Pronom
 14. Il est civil à la mairie – Passer la ligne d'arrivée en premier
 15. Petit chien mais la tête en bas – Grande école
 16. Viennoiseries – Explosif éclaté
 17. Cinéaste italien – De bas en haut : se met à la queue – Préposition
 18. Rame brisée – À l'envers : diffusée
 19. Colère – Hic – Derrière nous !



Solutions du n°122

Horizontalement :

- 1 Chemin des Carriers
 2 OO – Aristo – Lie – Merci
 3 CTT – Ribambelle
 4 Quincampoix – OA – Aar
 5 Ustensiles – Lise – Ne
 6 Avril – Sionistes

- 7 Tunes – Antonin – Irisé
 8 Isir – Anormale – Logos
 9 Eics – Saie – Ail – Ni
 10 RN – Ils – Roide – Art
 11 Eetsissa – Re – Réelles
 12 Sanisettes – Esse – Ef

Verticalement

- 1 Cocquetière

- 2 Hotis – Usines
 3 Titanic – Ta
 4 Ma – Nevers – SN
 5 Ir – CNRS – III
 6 Nieasi – As – SS
 7 DS – Milanaise
 8 Et – PL – Noilat
 9 S.O – Oestres
 10 Risiom – Re

- 11 Alix – Onagres
 12 RIB – Nil
 13 Rea – Linéaire
 14 Mois – Ides
 15 Embastillées
 16 Rée – Eero – Le
 17 SRLA – Signal
 18 Clan – Soirée
 19 Fieretés – TSF

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 01 60 12 07 99 contact@lesmolieres.fr www.lesmolieres.fr

Horaires : Lundi : 14h-18h Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil-Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**

La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES :


CHRISTINE PERRIN 01 60 12 20 74

SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières | 01 60 12 28 60

Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

kinésiologue
 Julie FRANCOU




Sur RDV
 Tel: 06 87 26 08 42
 91470 Les Molières (proche 78)

beatrice laviotte
 PSYCHOLOGUE
 Enfants - Adolescents
 Adultes

14, place de la Mairie
 91470 Les Molières

beatrice.laviotte@sfr.fr
 01 60 12 04 28
 06 33 01 13 56



RONDET Aude
 Pédiacre Podologue D.E.



14 place de la mairie
 91470 Les Molières

rondet.podologue@gmail.com 01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET
 Masseur-kinésithérapeute D.E



16 ter, rue de Boullay les trous
 91470 Les Molières
 Port : 06 85 84 58 61

Tél : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@club-internet.fr

SAMEDI 15 OCTOBRE

fête de
la Science

AUX MOLIÈRES

ESPACE CULTUREL ET ASSOCIATIF GJB TARGET



FÊTE DE LA SCIENCE

ANIMATIONS

14H30

«Les couleurs de la chimie»

Ateliers de chimie amusante pour les **enfants de 8 à 12 ans**, groupe de 6 enfants maximum.

«Chimie et énergies renouvelables»

Démonstrations et discussion autour de la filière hydrogène. **Adultes**

ANIMÉ PAR
SÉVERINE MARTRANCHARD | CNRS
PASCAL PARNEIX | CHERCHEUR
UNIVERSITÉ PARIS SUD

16H30

Découvrez la programmation

créative avec Scratch, un outil accessible à tous et toutes pour comprendre le code et libérer vos créations : mettez en scène vos propres histoires et apprenez à coder des petits jeux vidéo. Ouvert à tous et toutes à **partir de 8 ans**. Veuillez vous munir d'un ordinateur portable équipé d'une liaison WIFI. Cet atelier est offert par le SQYLAB de Saint-Quentin en Yvelines et basé sur les ressources du projet Class'Code.

• <https://pixees.fr/classcode/accueil>
• <http://sqylab.org>

ANIMÉ PAR
FRANCIS LALANNE

20H30

«Lasers extrêmes»

En un peu plus de 50 ans, les lasers ont quitté le laboratoire pour envahir notre vie courante. Ceux qui sont encore développés et utilisés aujourd'hui dans le monde de la recherche ont des propriétés fantastiques.

ANIMÉ PAR
PASCAL MONOT
CHERCHEUR | CNRS SACLAY